



COMMENT FAIRE MA COMMANDE PAR COURRIER

- 1) **établir la commande** de formulaire d'attestation de conformité sur le bon de commande téléchargeable à partir du site internet de CONSUEL (www.consuel.com), ou à défaut sur leur papier à entête pour les installateurs professionnels ou sur papier libre pour les autres installateurs.
- 2) **établir un règlement par chèque** à l'ordre du CONSUEL du montant total de la commande selon [le barème](#) en vigueur.

Pour obtenir le tarif "professionnel", un installateur doit adresser lors de sa 1^{ère} commande, l'un des éléments justificatifs suivants justifiant son activité en électricité : Extrait K bis, extrait registre des métiers, assurance décennale, qualification Qualifélec ou QualiPV domaine électricité.

- 3) **adresser la commande et son règlement au Service émission de CONSUEL** concerné par le lieu géographique du site objet de la demande du formulaire d'attestation de conformité :

| Lieu géographique du site | Service émission du CONSUEL |
|---|---|
| Métropole | CONSUEL- Service Emission Les Collines de l'Arche – 76 Route de la Demi-Lune 92057 Paris la Défense Cedex |
| Guadeloupe St Martin - St Barthélemy | CONSUEL Immeuble Air France / EDF - Rond Point MIQUEL – BP 566 97167 POINT A PITRE Cedex |
| Martinique | CONSUEL Immeuble Motêt – Cage B - Cité La Meynard 97200 FORT DE France |
| Guyane | CONSUEL Cité Cabassou – Bât. C – N°6 bis 97300 CAYENNE Cedex 346 |
| Réunion | CONSUEL Parc de la Trinité - 26 avenue Jean-Paul II 97400 SAINT DENIS de la REUNION |